

Textile : les accords de libre-échange utilisés pour séduire des investisseurs chinois !

L'Amith présente désormais le Maroc comme une plateforme qui donne accès à un marché d'un milliard de consommateurs. Des groupes italiens et chinois intéressés de venir s'implanter en joint-venture avec des Marocains. Les besoins de la filière en usines sont importants : une cinquantaine d'unités au moins.

L'Association marocaine des industries du textile et de habillement (Amith) a adopté une nouvelle stratégie pour attirer les donneurs d'ordre. Au lieu de continuer à se focaliser sur les prix en comparant constamment le coût de la main-d'œuvre avec ceux de nos concurrents, l'association, explique son président Mostafa Sajid, «a choisi plutôt de vendre les possibilités du Maroc». De manière plus prosaïque, cela consiste à mettre en évidence des accords préférentiels (signés avec 23 pays) et de libre-échange (55 pays concernés). Ces accords donnent accès, sans taxes ni droits de douane, à un marché d'un milliard de consommateurs. L'Amith estime néanmoins que cette démarche ne peut être efficace que grâce à une valorisation de l'offre globale marocaine par une intégration directe des filières et par le développement de niches à forte valeur ajoutée.

C'est dans cette perspective que l'association a mené, conjointement avec le ministère du commerce, de l'industrie et des nouvelles technologies (MCINT) et celui du commerce extérieur, plusieurs missions de prospection à l'étranger, notamment en Europe, aux Etats-Unis et en Chine.

Les exportations stagnent depuis dix ans

Aujourd'hui, sans pour autant dévoiler les noms des donneurs d'ordre séduits par la nouvelle approche de l'Amith, Mostafa Sajid souligne que les contacts sont en train de se concrétiser avec des donneurs d'ordre italiens et chinois. L'installation des donneurs d'ordre au Maroc peut être envisagée sous forme d'implantations directes ou de joint-venture avec des industriels nationaux. Mais pour l'association, l'essentiel est de finaliser des accords avec les donneurs d'ordre. De tels accords permettront au Maroc d'étoffer son offre et d'intégrer son industrie textile et donc d'être plus compétitif que ses concurrents du sud de la Méditerranée dans des créneaux spécifiques et à forte valeur ajoutée.

Lors d'une rencontre, tenue le 24 mai dernier, avec des investisseurs sud-coréens, le président de l'Amith a souligné que, pour se renforcer, la filière du finissage a besoin de 15 unités. Dans le détail, il faudra 5 usines totalisant 10 000 tonnes dans la spécialité teinture fils, 6 de 50 millions de mètres linéaires dans la teinture & impression (chaîne trame) et 4 de 25 millions de mètres linéaires dans la teinture & impression (maille) pour un investissement respectif de 50, 150 et 50 millions d'euros, soit 250 millions (2,75 milliards de DH).

Pour le finissage chaîne et trame, les besoins de la filière sont estimés à 50 millions de mètres linéaires en tissus teintés et de 30 millions de mètres linéaires en denim. Ce qui nécessitera un investissement global de 140 millions d'euros (1,54 milliard de DH), dont 50 millions pour 8 unités de tissés teints et 90 millions pour 2 unités de denim. Pour le finissage maille, les investissements requis s'élèvent à 80 millions d'euros (880 MDH) qui permettront de créer environ 25 unités de bonneterie, dont 15 de maille rectiligne d'une capacité de 10 millions de pièces nécessitant un investissement de 60 millions d'euros, et 10 de 20 000 tonnes spécialisées dans les autres mailles (fine, velours, polaire et raschel) pour un investissement de 20 millions d'euros.

Cette stratégie permettra aussi le transfert de savoir-faire industriel et d'établir des rapports de coopération dans les domaines de la formation et l'apprentissage.

Le secteur a en effet bien besoin d'un coup de fouet pour franchir un nouveau palier parce que depuis presque dix ans, les exportations se sont, dans l'ensemble, stabilisées. En 2002, elles totalisaient 2,93 milliards d'euros (32,23 milliards de DH) et presque autant en 2010 (2,9 milliards d'euros ou 31,9 milliards de DH), d'après les statistiques de l'Amith. Dans le même temps, le volume est tombé de 171 000 à 161 000 tonnes. Avec un chiffre d'affaires de 3,06 milliards d'euros pour une commande totalisant 152 000 tonnes, 2007 a été la meilleure année de cette période. La perte de vigueur du textile se voit aussi à travers sa part dans la valeur totale des exportations. Elle ne représentait plus que 27,2% en 2010 contre 35,1% en 2002.

La proportion était même tombée à 20,2% en 2009, année la plus difficile eu égard à la crise financière internationale qui avait eu de graves répercussions sur le secteur réel. Durant cette année-là, le secteur textile n'avait exporté que pour 2,66 milliards d'euros (29,26 milliards de DH), correspondant à 149 000 tonnes. Emploi : Déjà 5 500 personnes recrutées sur les 10 000 prévues

Pour répondre aux besoins urgents en main-d'œuvre du secteur, l'Amith a signé, en mars dernier, une convention avec l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) en vue de former des ouvriers qualifiés. Par cet accord, l'office s'est engagé à former 20 000 personnes, dont 10 000 doivent être embauchées dans l'immédiat par le secteur. Le premier bilan de cette opération établi est, selon les deux partenaires, satisfaisant. Le secteur textile a ainsi recruté 5 500 ouvriers qualifiés, majoritairement de la main-d'œuvre féminine. Les recrutements ont été effectués dans les cinq grandes zones d'implantation des industries du textile que sont Casablanca, Rabat, Marrakech, Tanger et Fès.